

Votre enfant est concerné si :

- · il est âgé de 3 ans au 31 décembre 2019
- · il est domicilié dans la région des Pays de la Loire,
- · il est scolarisé :
- de la maternelle à la terminale, apprenti prépensionnaire, externe ou interne mentions complémentaires) en tant que demibac (CAP, Bac pro, brevets professionnels et
- dans un établissement d'enseignement Rurale. la Défense, ou dans une Maison Familiale et l'Éducation Nationale, de l'Agriculture ou de public, ou privé sous contrat du Ministère de

(3) COMBIEN ÇA COÛTE?

- 110 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER, dans le respect des périmètres de transports définis.
- Gratuit dès le 3ème enfant transporté
- 55 € (demi-tarif) par an et par enfant, si votre intercommunal (RPI). enfant est scolarisé en regroupement pédagogique

selon les places disponibles et au tarif de 220 € par pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires



(iii) QUAND S'INSCRIRE?

Les inscriptions sont ouverte

du 13 mai au 15 juillet 2019.

pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée (déménagement, affectation tardive, changement de situation



(%) COMMENT S'INSCRIRE?

circule en train TER ou en car. l'inscription est obligatoire, que votre enfant Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée,



7 jours / 7. minutes et le service est ouvert 24 h / 24 et L'inscription en ligne ne prend que quelques

votre dossier. inscriptions de tous vos enfants et l'avancée de un « espace famille » en ligne pour suivre les Elle vous offre aussi la possibilité d'accéder à

votre domicile, à votre Mairie qui offre peut-être un accès à rendre à la Maison des services publics la plus proche de Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez vous internet, ou encore dans votre service transport (adresse au

Avant de commencer, munissez-vous :

- d'une adresse e-mail valide,
- d'une photo d'identité numérisée
- · d'un relevé d'identité bancaire (RIB) si vous souhaitez régler par prélèvement automatique.
- 2. Rendez-vous sur le portail d'inscription à partir du 13 mai sur : aleop.paysdelaloire.fr
- Cliquez sur : abonnement en ligne
- · Renseignez le formulaire et laissez-vous guider
- · A la fin de votre saisie, choisissez votre mode automatique... de paiement : carte bancaire, prélèvement
- Une fois les données renseignées et l'opération validée, un courriel de confirmation à votre domicile. vous sera adressée fin août 2019 directement La carte de transport scolaire de votre enfant vous sera adresse

à l'établissement et inversement, y compris à l'intérieur du car.

obligatoirement attacher leur ceinture de sécurité durant le

85923 LA ROCHE SUR YON cedex 9 Antenne régionale de la Vendée Région des Pays de la Loire aleop85@paysdelaloire.fr Pour tout renseignement : 40 rue du Maréchal Foch Tél: 02 51 44 76 10

Année 2019-2020

aux transports Inscriptions scolaires











CAP Vendée devient

Alfood Pays

de ce gilet sera obligatoire tout au long du trajet du domicile - De plus, conformément au code de la route, les élèves doivent - Par ailleurs, un gilet haute visibilité sera distribué avant la fin de l'année à chaque élève empruntant les cars scolaires . Le port

COOK

MOOD) PAYS

COIRE

OTHE SERVICE REGIONAL DETRANSPORT

A PAYS PAYS LOIRE

PAYS

aleop.paysdelaloire.fr